



RÈGLEMENTS PARTICULIERS

RALLYE AUTO NORD-AMÉRICAIN DE LA BAIE-DES-CHALEURS

30 juin au 2 juillet 2011

Ce document constitue une invitation qui vous est spécialement adressée à l'occasion du 34^{ième} Rallye Baie-des-Chaleurs. Le rallye se déroulera du 30 juin au 2 juillet 2011 et en tant que coordonnateur j'aurai le plaisir de travailler pour vous et avec vous, tout au long de ce weekend.

L'organisation met tout en oeuvre pour que cet événement garde la réputation qu'il a acquise au cours des années.

Au plaisir de vous rencontrer et nous vous souhaitons bon succès dans votre préparation.

Sincères salutations!

Stéphane Roussel

1. AUTORITÉ SPORTIVE

Le **Rallye Baie-des-Chaleurs** se déroulera conformément au Règlement national de rallye et au Règlement sportif national de CARS www.carsrally.ca. Ces documents sont disponibles auprès des instances et sur place.

2. NOM DE L'ÉVÉNEMENT

Officiellement, l'événement se nomme « **Rallye Auto Nord-américain de la Baie-des-Chaleurs** »

(connu sous le nom : **Rallye Baie-des-Chaleurs**)

3. COMITÉ ORGANISATEUR

Club de Rallye Automobile Baie-des-Chaleurs inc. (CRAB)

Case postale 4015

New Richmond (Québec) G0C 2B0

Canada

info@rallyebdc.com

www.rallyebdc.com

(418) 392-3544

Coordonnateur; Stéphane Roussel
Directeur de la course; Daniel Leblanc
Accueil & protocole; Anne Piley
Bar & restauration; Nancy Robertson
Bénévoles; Caroline Moreau
Communications & relations publiques; François-Olivier Gagnon
Inspection technique; Jean-François Gidéon
Matériel de contrôle; Yannick Cloutier
Documents techniques; Florence Debard
Registraire; Anne Piley
Résultats – Compilation; Rally Scoring et Yannick Cloutier
Routes & Contrôles; Marc Dimock et Jean-François Guité
Sécurité; Jean-François Poirier et Jean-François Gidéon
Trésorerie; Martin Leblanc
Télécommunication; Francis Leblanc
Commissaires; # 1 Alain Bergeron, # 2 Alasdair Robertson, # 3 Luc Piché

4. STATUT

Le rallye au complet (400 km approx.) comptera pour les championnats suivants (*pilotes,*

copilotes et constructeurs) :

* **Championnat des rallyes canadiens (CRC)**

* **Coupe des rallyes d'Amérique du Nord (NARC)**

* **Championnat CRAB (régional)** Les épreuves spéciales du samedi 2 juillet seulement, compteront pour le Rallye CRAB

5. EMPLACEMENT

A- Tirage au sort et Soirée de Bienvenue 34e édition;

Pub Bayou, Hôtel Le Francis, rue Pardiac, New Richmond

B- Quartier général, Inscription, Service, Ravitaillement, Départ, Parc exposé, Arrivée, Parc fermé, Podium, Banquet et Cérémonie des prix;

Station touristique Pin Rouge, 1250, chemin St-Edgar, New Richmond,

Sans frais : 1-866-992-5134

C- Inspection et Parc fermé;

Mauger Ford, 134, boulevard Perron Est, New Richmond

6. HORAIRE

A- Mercredi 1^{er} juin 2011, 18 h

Conférence de presse/Tous les détails sur le rallye

Salle à manger du restaurant au Fin Gourmet, New Richmond

B- Mercredi 22 juin 2011, 20 h

Tirage de l'ordre de départ (Voir site Internet le 23 juin)

Hôtel Le Francis, rue Pardiac, New Richmond

C- Mercredi 29 juin 2011, 18 h00 à 22 h00

Distribution des horaires de reconnaissance

Hôtel Le Francis, rue Pardiac, New Richmond

D- Jeudi 30 juin 2011

1) 7 h à 8 h Inscription pour les Reconnaissances

Distribution du cahier de route et vérification du paiement

(Horaire détaillé donné au quartier général)

Station touristique Pin Rouge

2) 8 h à 18 h Reconnaissances du parcours

3) 18 h 30 Souper de bienvenue (optionnel et à vos frais)

Pub Bayou, Hôtel Le Francis, rue Pardiac, New Richmond

4) 19 h 30 Réunion des bénévoles obligatoire

Salle de conférence, Hotel Le Francis

5) 21 h à ?!? Soirée de Bienvenue (... à tous et toutes!)
Pub Bayou, Hôtel Le Francis, rue Pardiac, New Richmond

E- Vendredi 1^{er} juillet 2011

1) 7 h 30 Déjeuner public des compétiteurs

Restaurant au Fin gourmet, route 132 Ouest, New Richmond

2) 9 h 00 Ouverture du quartier général et de l'aire de service et inscription retardataire

- Ravitaillement pour 100 km avant l'inspection (Quartier général).

3) 9 h 15 Tirage des positions de départ pour les pilotes de « seed » 1

4) 9 h 30 Affichage de l'ordre de départ officiel. (Pin Rouge)

- L'odocheck vous mènera directement du Quartier général à l'inspection technique

5) 10 h 00 à 13 h 00 Inspection tech. et Parc fermé : Seed 6 – 5B – 5A — 4 (Mauger Ford) 12 h 00

à 14 h 00 Inspection tech. et Parc fermé : Seed 3 – 2 -1 (Mauger Ford)

6) 14 h 00 Fermeture des inscriptions

7) 15 h 00 Fermeture de l'inspection technique

NOTE : Tous les véhicules ayant passé l'inspection technique iront directement au Parc fermé.

PARC FERMÉ OBLIGATOIRE

Le seul parc de services et ravitaillement est situé à la **Station touristique Pin Rouge (quartier général)**.

8) 16 h 00 Présentation des officiels et commissaires (sera suivi d'une rencontre pour les Seed 5 et 6) (**salle de montre Mauger Ford**)

9) 17 h Ouverture du Parc fermé chez Mauger Ford

***Aucun service ne sera toléré entre l'ouverture du Parc fermé et le départ de la parade

10) 17 h 30 Départ de Mauger Ford en parade

11) 18 h 30 Départ officiel de la première épreuve du rallye

12) 23 h 30 Fin de la première étape PARC EXPOSÉ OBLIGATOIRE

13) 1 h 00 Fermeture du quartier général

- NOTE : Tous les véhicules devront entrer au PARC EXPOSÉ pour la nuit (Voir art. 18)

F- Samedi 2 juillet 2011

- 1) 7 h Ouverture : parc EXPOSÉ (CRC/NARC/**CRAB**)
- 2) 8 h Réunion des équipes (salle principale)
- 3) 8 h 30 Publication de l'ordre des départs pour l'étape B
- 4) 9 h Départ de l'étape B (CRC/NARC/**CRAB**)
- 5) 12 h Arrêt pour le lunch (90 min Approx.) (*Restauration sur place*)
- 6) 13 h 30 Départ étape C (CRC/NARC/**CRAB**)
- 7) 17 h 30 Fin du Rallye, Podium et Parc fermé (Quartier général du rallye)
- 8) 19 h Cérémonie des prix et Banquet public
- 9) 21 h Fermeture du quartier général...

Note : L'organisation se réserve le droit de modifier l'horaire. Cependant tous les compétiteurs seront avisés.

G- Vendredi 15 juillet 2011 (ou avant)

Envoi des bourses et des résultats officiels par courrier.

7. TYPE D'ÉPREUVE

Le rallye se composera d'épreuves spéciales (13 approx.) et de transport. La distance totale sera d'environ 400 km, dont 200 km (approx.) en épreuves spéciales. Les épreuves spéciales se dérouleront à 100 % sur le gravier; les *transports*, sur des routes mixtes.

Il est important de préciser que le Rallye Baie-des-Chaleurs va préparer son cahier de route (Voir CARS, RNR, article III, C, 9, d, ii) et que le fléchage sera à nouveau disposé le long du parcours pour guider les équipes qui ne feront pas les Reconnaissances.

8. INSCRIPTION

Les inscriptions (formulaire et paiement) seront acceptées jusqu'au 1 juillet 2011 à 14 h. Nous accepterons un maximum de 60 voitures. S'il y a plus de 60 inscriptions, une liste sera faite avec

les inscriptions et paiements reçus en ordre de réception. Si vous voulez être du tirage au sort, les inscriptions devront être reçues avant le mercredi 22 juin. Pour profiter de la visibilité médiatique lors de la conférence de presse et sur le site Internet, envoyez votre formulaire d'ici le mardi 31 mai.

Aucune licence ne sera accordée sur place.

9. FRAIS D'INSCRIPTION

Championnat des rallyes canadiens (CRC)

850 \$ CDN

Championnat CRAB

550 \$

Pour les paiements reçus après le 22 juin, veuillez ajouter le montant de 300 \$ au frais ci-dessus.

Ces montants comprennent les nouveaux frais d'équipements de chronométrage de RSO, une prime d'assurance responsabilité civile de 5 millions \$ et une protection contre les bris, en plus de redevances monétaires à CARS.

Les équipes (pilote, co-pilote et leur équipe de service) en provenance de l'extérieur du Canada doivent s'assurer d'avoir une couverture d'assurance médicale puisque la couverture comprise par CARS ne couvre pas les frais médicaux.

Chaque inscription comprend un cahier de route, un cahier de service et une copie de la vérification d'odomètre qui sont disponibles à l'inscription, lors de la vérification des documents. Deux billets de banquet seront réservés pour chaque équipe et remis le samedi entre 8 h et 15 h au Quartier général (demander pour Anne Piley). Il y aura des billets supplémentaires pour le banquet à 25 \$.

Deux auto-collants « Service » seront remis, à chaque équipe, à l'entrée du stationnement, pour apposer sur deux véhicules au choix pour accéder au stationnement du quartier général (Seul les remorques ne comptent pas pour un véhicule).

Le paiement pourra s'effectuer en argent COMPTANT, par CHÈQUE ou MANDAT POSTE libellés au nom du « **Rallye Baie-des-Chaleurs** » et daté au plus tard du mercredi 22 juin 2011.

Un escompte de 50 \$ CDN sera accordé aux équipes (pilote ET copilote) qui participent au **Rallye Baie-des-Chaleurs** pour la première fois depuis 5 ans.

L'inscription devra parvenir à :

Rallye Auto Baie-des-Chaleurs

Service du registraire

Case postale 4015

New Richmond (QC) G0C 2B0

Formulaire électronique disponible à : www.rallyebdc.com

La totalité du montant de l'inscription sera remboursée si le forfait est annoncé avant le mercredi 29 juin, 18 h. AUCUN REMBOURSEMENT ne sera effectué après ce moment.

10. BOURSE

La liste des trophées et bourses sera affichée à l'inscription. Des bourses spéciales seront

remises à l'équipe :

- démontrant le meilleur esprit sportif durant le rallye;
- aux équipes les mieux préparées à l'inscription;
- ... et à l'inspection technique;
- la meilleure équipe Novice au rallye national, en plus d'un jeu de pneus Yokohama. Un minimum de 3 500 \$ en trophées et bourses sera donné aux compétiteurs selon leur classement général.

Le système de bourse sera le suivant, soit : les 3 premiers équipages de chaque classe de chaque épreuve spéciale « commanditée » se verront remettre une bourse par chèque. Cependant, au moins un des membres de l'équipage se méritant une bourse ou un trophée devra être sur les lieux du banquet pour avoir droit à son prix.

11. DOCUMENTATION

Vous devez remplir et signer :

- a) Formulaire d'inscription du Rallye
- b) Formulaire de renonciation du Rallye

c) Le livre de bord de la voiture devra être présenté à l'inspection.

12. ÉLIGIBILITÉ

Selon les règlements de CARS, une vérification de l'éligibilité du véhicule pourra être effectuée à l'inspection pendant le rallye et à la fin du rallye. Les voitures seront admises selon les classes en vigueur dans le RNR de CARS pour le rallye national. Les compétiteurs devront détenir leur licence et respecter les exigences des fédérations.

13. CHRONOMÉTRAGE & CHICANE

Le **Rallye Baie-des-Chaleurs** utilisera le nouveau système de chronométrage proposé par CARS (Voir CARS, RNR, V, E). Les égalités ne seront pas brisées. Il est possible que des chicanes soient installées sur le parcours (Voir CARS, RNR, III, E).

14. PUBLICITÉ

Les véhicules doivent afficher les numéros, les bannières de pare-brise et de portières et les auto-collants fournis par CARS et l'organisation. La publicité fournie par l'organisation devra être affichée sur le véhicule en des endroits stratégiques.

15. SERVICE

Le cahier de service permettra de planifier l'assistance. Il comprendra, outre les itinéraires entre les points de service : un tableau donnant la distance totale parcourue et la distance parcourue en épreuve de classement avant chaque arrêt de service ou de ravitaillement plus les cartes nécessaires, des indications sur les facilités de ravitaillement. La distance entre les arrêts de service n'excédera pas 120 km. Tous les services se feront uniquement aux endroits prévus au cahier de service. Toutes les équipes doivent avoir une bâche de plastique sous la voiture durant les services.

16. MODIFICATION (s'il y a lieu)

Avant le départ du rallye et des étapes suivantes, tout changement sera affiché sur le tableau officiel et devra être signé par un commissaire. Après le départ de chaque étape, tout changement sera affiché à un contrôle et les compétiteurs devront signer qu'ils ont pris note de la modification.

17. PARC FERMÉ

Chaque voiture qui aura complété l'inspection technique devra demeurer au PARC FERMÉ jusqu'au départ de son Étape (voir Horaire point 6). Tout véhicule ayant complété le Rallye devra demeurer en PARC FERMÉ jusqu'à ce que les commissaires en autorisent la sortie. Tous les équipages devront rendre une personne disponible en bordure du PARC FERMÉ en cas d'inspection technique post-rallye.

18. PARC EXPOSÉ

Tous les compétiteurs qui seront encore en course à la fin de la première étape devront se rendre en PARC EXPOSÉ pour la nuit. Ils pourront réparer leurs véhicules dans ce même parc. Si toutefois, un équipage voulait sortir son véhicule de ce parc pour quelque raison que ce soit avant le samedi 2 juillet 2011 à 7 h, une amende de 100 \$ sera imposée.

Le plein d'essence pourra être fait après l'ouverture du parc exposé et avant le départ de l'étape B.

19. RECONNAISSANCES

A - Inscription et horaire : Voir points 6.D.1

Si une équipe est vue sur les routes de rallye hors de l'horaire des Reconnaissances, cette équipe est exclue du rallye. Cette décision est sans appel.

B - Vitesse : La vitesse maximale est de 60 km/h dans les routes de rallye durant la

Reconnaissance ou moins, si la vitesse autorisée l'indique. La vitesse maximale durant les transports est celle indiquée sur les routes. Notez que les routes de rallye seront ouvertes aux résidents, aux bénévoles et préposés du rallye et au camionnage forestier.

C – Vérification et contrôle : L'organisation se réserve le droit d'avoir des points de contrôles durant les Reconnaissances. S'il y avait des infractions, les pénalités seront :

1er : Amende de 100 \$

2ième : Exclusion de l'événement sans appel.

Les amendes devront être payées avant le départ du rallye...

D – Carte : Une carte des Reconnaissances sera remise lors de l'inscription. Le compétiteur devra obligatoirement posséder cette carte pour accéder aux épreuves spéciales durant les Reconnaissances. Cette carte sera signée par les contrôleurs.

E – Identification : L'organisation fournira un auto-collant numéroté qui devra être apposé sur une vitre latérale du côté du co-pilote.

F – Voitures : Durant les Reconnaissances, les compétiteurs ne pourront pas utiliser leur voiture de rallye. Les routes seront ouvertes à la circulation normale et les citoyens y auront librement accès.

G – Passages : Les équipes seront autorisées à parcourir deux (2) fois au maximum chaque épreuve (distincte) pendant les Reconnaissances. Il est interdit aux équipes de conduire en sens opposé de celui de l'épreuve, sauf une exception émise par l'organisation ou la police.

20. DIVERS

A - Le plein d'essence des voitures se fera dans des espaces de ravitaillements spécifiques, annexés à la zone de service.

B – L'heure officielle du Rallye Baie-des-Chaleurs sera affichée au quartier général.

21. RÉSERVATIONS/HÉBERGEMENT

New Richmond/(0 km)

* Hôtel/Motel Francis

1-800-906-4485

* Restaurant/Motel Au Fin Gourmet

(418) 392-4711

* Hôtel New Richmond

1-418-392-5525

* Station touristique Pin Rouge (Chalets et terrain de camping)

1-866-992-5134

Caplan/(15 km) (Est)

* Motel Le Ruisselet

1-888-388-5286

Maria/(15 km) (Ouest)

*Auberge du Marchand

1-418-759-3766

* Gîte du patrimoine

1-418-759-3743

Carleton/(25 km) (Ouest)

* Manoir Belle Plage

1-800-463-0780

* Motel L'Abri

1-800-827-7001

* Motel Carleton-sur-Mer

1-800-510-3288

* Camping Carleton

1-418-364-3992

Merci d'encourager nos commanditaires!